

Le Collectif de défense de l'IVG

dénonce la mise en place de la restructuration du Centre IVG de la Croix Rouse

A l'hôpital de la Croix-Rousse

Après plusieurs mois d'incertitude et des non réponses de la part de la direction des HCL, la restructuration du Centre d'IVG de la Croix Rouse est effective aujourd'hui le 19 avril 2013. Comme pour Lyon Sud, le service est démantelé, avec l'hospitalisation des femmes en gynécologie au nom de la « mutualisation des compétences » alors que l'on connaît très bien les raisons de cette restructuration : les économies budgétaires.

De jour en jour, la situation se dégrade : moins de recours à des vacataires pour les IVG mais à des assistantEs programméEs mais ne pouvant pas intervenir, baisse de l'accompagnement de qualité des femmes, absence de lits dédiés comme promis par les HCL, 20 jours de délais pour une première consultation dans certains CIVG...

Le Collectif de défense de l'IVG sur le Rhône dénonce cette nouvelle restructuration.

Le Collectif de défense de l'IVG demande l'arrêt des restructurations et le maintien des Centre IVG autonomes.

Le Collectif de défense de l'IVG s'inquiète de la situation notamment à l'approche de la période estivale, période très tendue qui l'avait été particulièrement l'été dernier. Nous redemandons à l'Agence Régionale de Santé d'organiser une réunion d'urgence sur l'offre et les conditions d'application de l'IVG comme cela aurait du être fait fin septembre 2013.

19/04/2013 : Un jour triste pour le droit des femmes à disposer de leur corps.

Écrit par

Vendredi, 19 Avril 2013 10:11 - Mis à jour Jeudi, 13 Juin 2013 07:55
